

■ SOLIDARITÉ À BOUSSE

Concert d'hiver des chorales



Avis aux mélomanes. Comme chaque année, l'association des chorales de Bousse propose son concert hivernal. Ce dernier aura lieu le dimanche 23 février, à 15 h, à l'église de Bousse, et sera donné au profit de l'œuvre caritative "Obsoles". La première partie sera assurée par les choristes locaux de la Pastourrelle, tandis que professeurs et élèves de l'école municipale de musique assureront le second acte avec, dans les deux cas, un programme des plus éclectiques à apprécier avec la superbe acoustique du chœur de la vénérable église et de sa charpente rénovée.

Entrée libre et petits paniers pour les dons.

■ ANIMATIONS À GUÉNANGE

Le bon vieux temps aux Glycines



Aucun des résidents des Glycines, ou presque, n'aurait voulu manquer le spectacle. Pensez : des "tubes" de leur jeunesse comme "Etoile des neiges", "Tout ça ne vaut pas l'amour" ou encore "Ah le petit vin blanc". Une heure entière de nostalgie avec l'orchestre des Kazouphones, de Mondelange. Il suffisait que l'orchestre entame un morceau pour que les spectateurs se mettent à chanter.

Les Kazouphones sont de joyeux lurons, des seniors eux-mêmes, plusieurs d'entre eux sont même d'un âge plus avancé que celui de leurs spectateurs. Comme quoi la musique conserve. Dirigés par M. Bauer, ils ont toutes sortes d'instruments : trompettes, clarinettes, baryton, accordéon, grosse caisse... La maison de retraite de Guénange les a invités à venir égayer une après-midi dans l'établissement. Mission accomplie et au-delà.

■ URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont

(tél. 03 82 82 64 27).

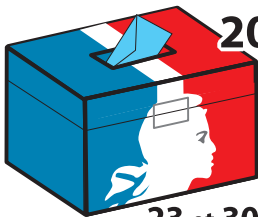
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014



23 et 30 mars

Guy Noël veut poursuivre

Le maire de la commune annonce qu'il sera candidat à sa propre succession. Il défend un mandat accés autour de réalisation essentielle pour « donner à Bertrange l'envergure d'une ville ».

Guy Noël confirme : oui, il brigue un second mandat à Bertrange.

En 2008, le maire avait une ligne claire : Bertrange n'est plus un village, il faut mener une politique adaptée. Les chiffres lui ont donné raison. En six ans, la population a encore augmenté. « Nous sommes 2 750 habitants aujourd'hui. »

D'où la nécessité de conduire les affaires avec hauteur de vue.

Une ville à la hauteur de son développement

« L'éducation par exemple. Quatre classes ont été créées, nous avons donc adapté l'immobilier. » Un périscolaire a émergé à côté des écoles, capable d'accueillir 130 enfants. « L'ouvrage nous a coûté 2 M€, mais le bâtiment respecte les dernières normes écologiques. L'ancienne salle n'était plus adaptée et surtout, elle se situait loin des écoles. » Une ligne de bus a été économisée.

Autre réalisation forte : la rénovation des voiries. « Nous

avons refait la plupart des axes. Un véritable plan a été élaboré pour ne pas réparer à la petite semaine et pour créer des places de parking. »

Dernière décision marquante : la création d'un bâtiment pour les services techniques. « Avant, on avait des sacs de sel à la mairie et de l'outillage inadapté, voir inexistant, pour l'entretien de nos rues. »

Certes la commune s'est un peu endettée. « Mais très raisonnablement. Nous sommes à 312 €/hab, ce qui reste tout à fait convenable, et sans augmenter les impôts locaux depuis 2009. » Avec le développement du centre sino-lorrain pas loin, Bertrange continuera son ascension. « L'opposition veut rester sur une gouvernance de village ? Nous aimons les associations et nous les soutenons. Mais gérer la ville comme un comité, ce serait mal comprendre les enjeux du territoire. »

Hubert GAMELON.



Guy Noël, le maire de Bertrange : « Nous sommes désormais 2750 habitants, il faut des services adaptés. » Photo Pierre HECKLER

■ GUÉNANGE

Vingt-quatre gagnants mis en lumière

Vingt-trois familles et un commerce ont été primés à l'occasion du douzième concours "Guénange en lumière" organisé par la commission culturelle municipale à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le jury, composé des membres de la commission, épaulée par des "amateurs éclairés", c'est-à-dire des anciens gagnants, a sillonné les rues de la commune à la fin décembre, en journée et en soirée pour sélectionner les plus belles réussites. Deux critères ont été privilégiés : créativité et harmonie.

Les lauréats ont été récompensés à l'occasion d'une petite fête en mairie présidée par Smaïn Belkacem, de la commission culturelle, en présence du maire, Jean-Pierre La Vaullée et de nombreux élus municipaux. Ils ont reçu en cadeau un magnifique vide-poche en émaux de Longwy. Les vingt-quatre gagnants, mais aussi tous ceux qui ont fait l'effort de décorer leur maison, leur jardin ou leur balcon ont été félicités et encouragés à poursuivre dans cette voie car ils « apportent un plus pour la ville ».



Créativité et harmonie, c'est sur ces deux critères que les illuminations de fin d'année ont été jugées. Photo RL

», selon les mots du maire.

Le palmarès : les familles Lucien Saggioto, François Maïda, Jean-Claude Lefebvre,

Roger Weiss, Francis Cossin, Emmanuel Colson, Michel Petit, Alves-Ferrera, Laurent Scheltienne, Christiane Banzet, Pari-

sot, Stolarow, Drouard, Blum, Mangin, Decotte, Legrand, Schmitt, Chalthe, Schurra, Walter et Bento. Le commerce gagnant est

la pharmacie de la République. Quant à la famille Chesnay Bagnasco, elle a obtenu le prix d'excellence.

■ DISTROFF

Habitat participatif

Le projet de construction de maisons accolées sur Distroff selon une approche d'habitat participatif peut accueillir encore des personnes intéressées. Les maisons sont au stade de conception, tout est à modeler. Ce projet immobilier, baptisé « Les Terrasses », trouvera sa place au sein de la nouvelle éco-cité « A la croisée des Chemins » de Distroff.

Ce sera l'objet de la prochaine réunion d'information sous forme de café-klatzsch qui se tiendra mardi 25 février à 19 h 30 au centre culturel, animé par les responsa-

bles d'Unanimm.

La commune a aménagé un terrain de 3500 m² permettant de créer environ dix logements, maisons mitoyennes ou appartements, privilégiant les matériaux écologiques, en harmonie avec le territoire et le climat.

Le concept Unanimm, conçu et développé par Bertrand Barrère (urbaniste), Arnaud Keller (écoconseiller) et Elisabeth Spielmann (urbaniste AMO) consiste à initier des projets de construction d'immeuble, à regrouper des particuliers

souhaitant investir pour leur habitation, un investissement locatif, un local d'activité, à organiser la conception du bâtiment en fonction des attentes de chacun, à assurer toute l'ingénierie de projet du début jusqu'à la fin, c'est-à-dire tout le travail d'animation et d'organisation des différents corps de métiers nécessaires à la conception et à réalisation du projet.

L'intérêt pour les particuliers est triple : acquisition à prix coûtant, dans une totale transparence, donc excellent rapport qualité-prix, possibilité de concevoir ses plans

sur mesure en fonction de ses besoins, possibilité de connaître ses futurs voisins, et de tisser des liens avec eux.

Ce projet communal novateur, soutenu par l'État et la Région Lorraine pour ses qualités environnementales, est labellisé « Quartier durable en Lorraine ».

Renseignements : Elisabeth Spielmann, tel : 06 62 54 13 65 ou 03 82 58 75 25 Courriel : e.spielmann@unanimm.fr, Site : http://www.unanimm.fr/index.php?page=distroff

■ BOUSSE

"La Sandre" toujours en ligne



Un étang bien rempli pour des pêcheurs satisfaits. Photo RL

C'est le dimanche 23 février que l'association de pêche de Bousse "La Sandre" tiendra son assemblée générale, à 15 h, à la salle Georges-Brassens.

La parole au président, Michel Kolsch : « L'an passé nous avons établi 118 cartes et j'espère garder le même niveau, sinon plus, car tout nouvel émule de Saint-Pierre sera toujours le bienvenu. »

Quelles sont les perspectives pour 2014 ?

« Si la lutte contre le développement des herbiers et algues demeure un travail de longue haleine, les aménagements du site continueront à rendre l'étang agréable tant aux pêcheurs qu'aux promeneurs. Deux alevinages de truites

seront effectués en avril, sans oublier le concours annuel le 1^{er} juin, et celui pour les poissons-chats. En fait, tout le programme pour 2014 a été communiqué à chaque adhérent. »

Comment se portent les finances ?

« Les diverses activités 2013 telles alevinage, entretien et nettoyage, traitement des herbiers, divers concours, et la participation aux journées Macadam et forum des associations laissent apparaître un solde positif de 140 €. À noter que le montant des cartes de pêche demeure inchangé. Concernant le comité, ce dernier sera officialisé après une réunion prévue après l'assemblée générale. »

■ NUMÉROS

Correspondants

Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner, Veckring, Volstroff : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).

Bertrange-Imeldange : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef.prof57310@free.fr

Bettelainville-Luttange : Isabelle Gabriel (tél. 07 70 64 53 99).

Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).

Buding : Denis Guerdier (tél. 03 82 83 53 27).

Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).

Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).

Guénange : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).

Inglange : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

Kemlich : Jean-Nicolas Conati (tél. 06 65 77 76 70).

Koenigsacker : Philippe Even (tél. 06 14 89 30 98).

Menskirsch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

Metzeresche : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).

Oudrenne : Pierre Hirtz (tél. 03 82 50 10 76).

Rurange-lès-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

■ SERVICES

Permanences

Sierck-les-Bains : Restos du cœur, de 14 h à 16 h, au centre Restos situé dans

l'ancien centre de secours, rue du Moulin.

Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.

■ KÉDANGE-SUR-CANNER

Vente aux enchères

Mardi 18 février, à 15h, au 15 rue du Moulin (en face du nouveau collège à l'entrée de Elzing), Alain et Jacques Fleschen, huissiers de justice associés de Thionville, procèderont à la vente aux enchères publiques des actifs de la Sarl HMP Racing se composant comme suit : 1) vêtements, pièces détachées et accessoires deux roues (maillots, vestes, pantalons, casques, gants, huiles, filtres nettoyeurs, jantes, plaques, pièces, bougies, pneumatiques, etc) ; 2) pièces détachées "espaces verts" (tronçonneuses, taille-haies, sécateurs, scies, harnais, outillage jardin etc) ; 3) petit outillage (clés diverses, pinces, coffrets cliquets, extincteurs, etc) ; 4) mobilier de bureau (PC portable, imprimante, armoires, bureaux, fauteuils, etc).

Possibilité de vente en un seul lot. Visite sur place le jour même de la vente à 14h30.

Le foyer rural en assemblée

Le foyer rural de Kédange tiendra son assemblée générale le vendredi 21 février, à partir de 20h30, en la salle des associations. Les thèmes suivants seront abordés : arts plastiques, baby-gym, modern jazz, danse country, anglais et taichichuan.

■ SAINT-FRANÇOIS-LACROIX

Sacs de tri

La distribution des sacs de tri aura lieu le vendredi 21 février de 17 h 45 à 19 h sur le parking de la salle polyvalente.

■ ÉBERSVILLER

Mairie

La mairie sera fermée du 3 au 10 mars inclus. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

■ KEMPLICH

Horaires d'ouverture mairie

À partir du 24 février les horaires d'ouverture de la mairie de Kemplich seront les suivants : lundi de 17 h à 19 h et jeudi de 10 h à 11 h.

Relevé des compteurs EDF

Il sera procédé au relevé des compteurs EDF le lundi 24 février

■ METZERVISSE

Relève des compteurs

La relève des compteurs ERDF et GRDF s'effectuera sur la commune de Metzervisse du 28 février au 5 mars prochain.

En cas d'absence, les abonnés communiquer leurs index au serveur vocal du 0 820 333 433 (0,118€ la minute).

Les habitants sont invités à faciliter l'accès de leurs compteurs. Les agents ERDF et GRDF pourront ainsi facturer vos consommations réelles et vérifier le bon fonctionnement de vos compteurs.